

La vie de Vençois

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE . N°24 . NOVEMBRE 2019



Inauguration du nouveau Centre Culturel Municipal avenue Isnard



Chères Vençoises, Chers Vençois,

Cette fin 2019 est marquée par les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, célébrés à Vence par le service Education Réussite et Avenir avec les jeunes Vençois et le 3^e Festival Art et Tolérance. En France, 3 millions d'enfants vivent dans une famille sous le seuil de pauvreté avec un accès difficile aux soins, aux loisirs, aux vacances, au logement et à la culture.

Nos actions, nos Programmes et Fonds de réussite éducative accompagnent tous les petits Vençois pour plus d'épanouissement éducatif, social, culturel et de bien-être.

Cette fin d'année voit aussi se profiler la grande fête des enfants, des familles, du partage et de la bienveillance. Un Noël traditionnel, magique, féerique, un Noël Hurluburlesque sous le Chapiteau du Grand-Jardin, ouvert aux animations, aux concerts, aux spectacles... et au 2^{ème} Festival international des Mammifères Marrants.

Cette fin d'année synonyme de générosité et de bienveillance envers nos aînés, envers les Vençois isolés, doit nous rassembler pour épauler les plus démunis et encourager le bien-vivre de tous les Vençois.

Je sais que les associations et leurs nombreux bénévoles accomplissent un formidable travail de terrain, concret et précieux. Associations, écoles, services municipaux, partenaires, commerçants, comité des fêtes & traditions, conseil municipal junior et bureau du tourisme célèbrent ensemble Noël dans la joie et la fraternité.

Nos cœurs et nos convictions, à l'unisson, permettront à toutes les générations de passer joyeusement et sereinement cette fin d'année.

Du fond du cœur, je souhaite à tous les enfants et à chaque Vençois.e, un très joyeux Noël et une heureuse fin d'année dans notre belle ville de Vence.

Le Maire de VENCE
Présidente du SIVOM Pays de VENCE
Conseillère au développement
pour la Métropole



GRAND JARDIN

Les travaux laissent déjà entrevoir le futur agencement de la place

Début septembre, le chantier d'aménagement et de végétalisation de la place du Grand Jardin a débuté pour une durée estimée à 6 mois.

Dans un premier temps, ont été initiés les travaux de maçonnerie visant à créer les murets qui constitueront les massifs paysagers. En quelques semaines, le dessin d'une spacieuse esplanade centrale a pris forme, de même que les longues "banquettes" dont le dossier sera parcouru par un fil d'eau de la Foux, telle une fontaine repensée.

Ces assises seront posées sur des dalles de répartition afin de ne pas endommager l'étanchéité rénovée.

D'ici peu, après un apport de terre végétale allégée, les premières plantations viendront habiller la place à la satisfaction de tous ceux qui attendaient depuis longtemps que nature et verdure redonnent enfin vie à ce site incontournable. Une grande variété de plantes méditerranéennes agrémenteront ainsi les lieux : oliviers, camphriers, bigaradiers, cyprès, citronniers pour les arbres, et pittosporums, westringias, jasmins, romarins, cistes



La première phase de travaux donne déjà une bonne idée du futur agencement de la place

et bien d'autres, pour les arbustes. Ce sont près de 2200 végétaux dont 850 sujets de bonne taille, qui seront plantés associant harmonieusement les formes, feuillages, fleurs et couleurs selon la création du paysagiste Jean Mus.

Le chantier sera suspendu durant la période de Noël (du 6 décembre au 6 janvier) et la place accueillera comme l'an passé, le chapiteau sous lequel se dérouleront les festivités.

Au cours des premières semaines de la nouvelle année, le revêtement de l'espace central en béton désactivé de différentes tonalités sera posé, et les dernières plantations et finitions seront effectuées avant l'ouverture en février d'un Grand Jardin qui portera alors parfaitement son nom !

P.2.3 ACTUALITÉS & CENTRE CULTUREL
Inauguration des nouveaux locaux



P.4.5 TRANSPORT & ENFANCE
Les nouveautés de la rentrée



P.6.7 FESTIVITÉS
Les derniers rendez-vous vençois



P.8 AGENDA
Les événements de fin d'année





TRAVAUX

Les dernières réalisations améliorent le quotidien des Vençois

La mise en œuvre des projets se poursuit tout au long de l'année afin d'embellir, aménager, sécuriser et agrémenter les espaces et bâtiments publics.

Au cours du dernier semestre, suivant le programme de travaux inscrit au budget 2019, plusieurs interventions étaient à l'ordre du jour comme :

- L'extension de l'aire de jeux pour enfants du Parc de la Conque. Dans la continuité des aménagements existants qui font de ce parc un lieu de détente et de convivialité, l'espace dédié aux plus jeunes a été étendu et doté d'un nouveau module proposant 8 nouvelles activités de jeux et d'équilibre.

- En ce qui concerne les bâtiments communaux, on retiendra la rénovation en cours de la Villa Bouvier, avenue du Colonel Meyère. Alors que l'escalier d'accès et la terrasse ont déjà été restaurés, les travaux s'enchaînent avec la réfection prochaine de la toiture, suivie de la façade et du remplacement des menuiseries.

- En matière de voirie, différentes réfections partielles de chaussées ont été entreprises par les services



Nouveau jeu d'enfants au Parc de la Conque



Feux tricolores chemin de la Calade



La Villa Bouvier en pleine rénovation

de la Métropole suivant les besoins et les dégradations constatées. La mise en service de feux tricolores assurant la sécurité des riverains du chemin de la Calade débouchant sur l'avenue Emile Hugues s'ajoute à la liste des réalisations, de même que la création d'un chemin piétonnier entre l'avenue de Provence et le chemin de Sainte Colombe par l'impasse de la Draille.

EN BREF

Le rapport de la Commission d'Enquête du PLUm à votre disposition

L'enquête publique sur le PLUm s'est achevée le 19 Juin 2019. La commission d'enquête a remis son rapport et ses conclusions à la Métropole le 23 août 2019.

Il est composé de 3 tomes organisés de la manière suivante :

1. Un tome 1 «généraliste» reprenant les pièces centrales en synthèse,
2. Un tome 2 et 2 bis donnant la vision synthétique de la teneur de l'enquête : contenu du dossier, avis des Personnes Publiques Associées, avis de l'Autorité Environnementale ainsi que l'avis de la commission d'enquête reprenant une dizaine de thèmes essentiels abordés par le public,
3. Un tome 3 reprenant la conclusion et l'avis favorable motivé de la commission assorti des 4 réserves. Le dossier de PLUm approuvé ainsi que le rapport et les conclusions de la Commission d'Enquête sont consultables au Service Urbanisme, Centre Toreille 1^{er} étage (Lundi, Mercredi, Vendredi de 8h à 12h). Ils sont également mis en ligne sur le site internet : <http://www.nicecotedazur.org>. Ce nouveau document d'urbanisme de référence devrait être approuvé d'ici la fin de l'année.

En janvier prochain, l'eau potable passera en régie métropolitaine

A compter du 1^{er} janvier 2020, la gestion du service public de l'eau potable sur Vence sera assurée par la Régie Eau d'Azur et non plus par Véolia. La régie métropolitaine Eau d'Azur créée en 2013, a déjà repris successivement le service de distribution de l'eau sur 42 communes de la rive gauche du Var ainsi qu'à La Gaude, Saint-Jeannet et une partie de Gattières.

D'ici quelques semaines, le périmètre de la régie comprendra l'ensemble du territoire métropolitain à l'exception des dernières délégations de service public. Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer, Vence, Carros, Bonson, Le Broc, Gillette et l'autre partie de Gattières sont concernées.

La Régie répond ainsi à plusieurs objectifs :

- La maîtrise et la protection de la ressource en eau,
- La mise en commun des moyens techniques et financiers,
- Le maintien de la proximité,
- L'ancrage local des emplois,
- La maîtrise des coûts du service et de l'évolution des tarifs de l'eau. Précisons d'ailleurs que le tarif vençois n'évoluera pas à l'occasion de ce transfert.

La réalisation rapide d'un important programme d'investissements, anticipant les besoins d'alimentation en eau des 30 prochaines années.

Pour plus d'informations : <https://eaudazur.com>



Gérald Darmanin en visite à Vence

Le 15 juillet dernier, la Ville a eu le plaisir d'accueillir le Ministre de l'Action et des Comptes Publics, Monsieur Gérald Darmanin. Ce dernier était en visite dans le département pour une rencontre avec les élus locaux au sujet des réformes de l'Etat, en particulier celle sur l'imposition et la suppression de la taxe d'habitation.

A cette occasion, la Ville a sollicité l'implantation à Vence d'une Maison France Services, s'inscrivant dans la démarche gouvernementale qui vise à faciliter l'accès des usagers aux services publics. Renforçant le réseau des MSAP (Maisons de Services au Public), les Maisons France Services permettront aux citoyens de pouvoir, sur un même site, accomplir les démarches relevant des organismes tels que la Caisse d'Allocations Familiales, les Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, la Mutualité Sociale Agricole, Pôle Emploi etc...

Une réunion de travail sur le sujet a récemment été organisée en présence de Madame Anne Frackowiak-Jacobs, Sous-Préfète de Grasse.



Deux panneaux d'information numériques installés à Vence

Cet été, deux panneaux électroniques sont venus équiper le Rond-Point Maréchal Juin près de la gare routière et l'entrée sud de la commune sur la route de Cagnes.

Ces dispositifs complètent le réseau d'information communale pour mieux renseigner les habitants sur les événements, l'actualité, ou encore les éventuelles alertes en cours sur la commune.

Mis à jour par les services municipaux, ces panneaux ont pour avantage de pouvoir diffuser facilement et rapidement une information en temps réel.

A l'heure où les réseaux sociaux ont pris une ampleur considérable, la Ville n'oublie pas tous ceux (habitants, visiteurs et touristes) qui ne sont pas "connectés" en permanence et peuvent ainsi malgré tout rester informés sur l'actualité vençoise.



NOUVEAU CENTRE CULTUREL

Les loisirs vençois ont désormais leur nouveau lieu de vie



Le 28 septembre dernier, le nouveau Centre Culturel Municipal a été inauguré avenue Isnard dans l'ancienne gendarmerie mi-toyenne du cinéma. Les activités culturelles et de loisirs qui se déroulaient jusqu'à présent dans les locaux exigus du chemin de la Pouiraque sont aujourd'hui réunies en centre-ville sur 635 m² et 11 salles répondant aux besoins en évolution.

La rénovation, l'extension et l'aménagement du bâtiment sont le fruit du travail architectural de l'Atelier Donjerko qui a déjà démontré l'étendue de son savoir-faire avec les remarquables rénovations de la Mairie, de la Villa Alexandrine et de la Chapelle du Calvaire.

L'ancienne gendarmerie mise en valeur

Pour cette réalisation labellisée "Bâtiment Durable Méditerranéen" niveau Bronze, dont le chantier a débuté à l'automne 2018, il s'agissait de démolir le cloisonnement intérieur et de repenser entièrement l'espace.

Plus de 50 activités et associations devaient y trouver leur place, tout en respectant l'histoire du bâtiment, en mettant en valeur ses



La cour de l'ancienne gendarmerie accueille désormais de nouveaux locaux spacieux et lumineux dédiés aux activités corporelles et aux danses.



atouts dont sa superbe vue sur le paysage vençois et les Baous.

La rénovation a permis de sublimer les lieux. La transparence de l'atrium et les ouvertures conservées en façade assurent la clarté naturelle des espaces et la convivialité des circulations.

Des matériaux nobles et

faciles d'entretien ont été choisis dans une gamme chromatique de beige grège pour les enduits de chaux et les badigeons, le tout révélant les volumes du bâtiment. La cour minérale en béton désactivé d'une superficie de 220 m² est bordée de nouvelles salles largement ouvertes sur l'extérieur, pouvant

également servir aux animations communales.

Certaines pièces sont insonorisées pour la musique, d'autres équipées de points d'eau pour les arts plastiques, d'autres dotées d'équipements vidéo pour l'apprentissage des langues...

Le bâtiment compte aussi des locaux administratifs et de stockage, des vestiaires et des sanitaires, l'ensemble étant desservi par deux escaliers et un ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite.

Plus de 50 activités et 900 adhérents

Grâce à cette rénovation, les activités culturelles et de loisirs occupent désormais une place de choix au cœur de Vence.

Avec plus de 900 adhérents l'an passé, le Centre Culturel Municipal prend un nouveau départ et plus que jamais permet à toutes les générations de se cultiver, d'éveiller ses sens, de développer sa créativité, et de découvrir de nouveaux loisirs.

Que vous souhaitiez danser, chanter, dessiner, apprendre de nouvelles langues, jouer d'un instrument, vous essayer au théâtre, au cirque, à la photographie, ou prendre du temps de relaxation, le Centre Culturel multiplie les propositions.

Des activités de loisirs pour tous les goûts et tous les âges

- Langues : Anglais, Espagnol, Italien
- Arts Plastiques
- Atelier BD (Association)
- Céramique
- Atelier Cinéma
- Atelier Cirque (Association)
- Couture
- Ateliers Créatifs
- Atelier de décoration
- Échecs (Association)
- Atelier Enluminure
- Atelier Glam'Couture and Co (Association)
- Improvisation Théâtrale
- Atelier Philo
- Photographie
- Batterie (Association)
- Chant Choral
- Chant Choral et individuel (Association)
- Claquettes Rythmiques
- Club Calliope (Association)
- Danse Orientale, Bollywood, Tribal, Andalou
- Danses Sévillanes (Association)
 - Dessin et Peinture
 - Eveil Corporel et Baby Gym
 - Eveil musical, Guitare, Solfège
 - Flamenco (Association)
 - Guitare et Basse
 - Gym Adaptée
 - Gym Détente
 - Gym Tao (Association)
 - Modern'Jazz, Contemporain et Comédie musicale
 - New Style (Hip-Hop chorégraphie)
 - Piano et Piano Jazz
 - Qi Gong (Association)
 - Salsa, Rock et Bachata (Association)
- Sophrologie et Méditation
- Tai Chi Chuan
- Théâtre (Association)
- Yoga, Yoga du Son, Yoga Flow (Associations)



NOUVELLES ACTIVITÉS 2019

- Afro Dance Fitness (Association)
- Atelier Danse Thérapie Santé & Bien-être (Association)
- Yoga Nidra
- Ateliers de mime
- Eveil Corporel par la danse africaine (Association)
- Gym Mémoire
- Japonais
- Ragua Afro



Lors de l'inauguration, des démonstrations de différentes activités du Centre Culturel ont été présentées au public en situation dans les nouvelles salles mises à disposition. Merci à tous les participants d'avoir fait découvrir leurs ateliers et animé cette belle journée qui a suscité l'intérêt des Vençois venus en nombre.





A la découverte de Vence et de ses environs

A l'initiative de l'association Vence Ouest, l'Office de Tourisme met à disposition depuis cet été une nouvelle brochure comprenant des itinéraires pédestres entre les 3 communes du Pays Vençois que sont Vence, Saint Paul de Vence, et Tourrettes sur Loup.

Respirez à pleins poumons en traversant les bois de la Sine, prenez de la hauteur en rejoignant les magnifiques étendues préservées du Puy du Naouri, admirez les paysages qui font la singularité des 3 communes. Ces promenades sur chemins balisés sont accessibles à tous. Elles permettent de poser un autre regard sur notre environnement authentique et notre patrimoine naturel varié. A destination, chaque village réserve ensuite toutes ses surprises et son art de vivre à découvrir sans modération. Les plans et descriptifs du Circuit des 3 Communes sont à votre disposition au Bureau d'information touristique (Villa Alexandrine, place du Grand Jardin).

La prolifération des pigeons régulée grâce à un pigeonnier

Afin de réduire le nombre de pigeons en centre-ville (plus de 2600 actuellement) et de limiter les nuisances et autres déjections particulièrement



gênantes en certains endroits, la Ville a installé un pigeonnier à proximité de l'avenue Emile Hugues, près de la Gendarmerie.

Le principe est d'attirer et de fixer la colonie sur le site pour effectuer une surveillance sanitaire des volatiles et inciter à une nidification sur place. Les naissances seront ensuite contrôlées et limitées par le remplacement des œufs par de faux œufs. C'est Bruno Galiana, colombophile professionnel, et l'association ASA06 qui assurent la gestion, l'entretien et le bon fonctionnement du pigeonnier.

STOP AU NOURRISSAGE !

Pour que l'expérience porte ses fruits, il est important que les pigeons ne soient plus nourris ailleurs en ville. Un appel est donc lancé aux personnes qui pensent bien faire en donnant des graines ; par cette action elles favorisent la prolifération des pigeons sur la Commune.



MOBILITÉ

Des avancées majeures en matière de transports

Depuis la rentrée de septembre, la Métropole Nice Côte d'Azur et Lignes d'Azur en collaboration avec la Commune, ont apporté des changements en matière de transport collectif afin de mieux répondre aux besoins des habitants.

A Vence, la mobilité et les déplacements sont un enjeu capital, à la fois social, environnemental et économique... sachant que près de 80% des actifs travaillent en dehors de la commune mais que seuls 5,6 % utilisent les transports en commun.

Pour que les habitudes changent, l'offre doit être de plus en plus attractive. Les différentes modifications proposées en cette rentrée 2019 adaptent le réseau aux usages et demandes afin d'inciter à l'utilisation des transports en commun.

LES PRINCIPALES MODIFICATIONS EN QUELQUES POINTS

1. La ligne 94 de Lignes d'Azur à destination de Nice est devenue la ligne 9 dite "à effet Tram". Elle est désormais en liaison directe avec la ligne 2 du Tram au niveau du Parc Phoenix, laquelle dessert ensuite le centre-ville de Nice toutes les 5 minutes en moyenne. La ligne 9 a maintenant une amplitude horaire étendue, similaire à celle du Tram, soit de 5h à 1h du matin en semaine, de 6h à 1h du matin le samedi, et de 7h à 1h les dimanches et jours fériés. La fréquence des passages est également plus élevée avec un bus toutes les 30 minutes environ.

Par ailleurs, la ligne Express 3 accédant au centre-ville de Nice depuis Vence à 6h50 par l'autoroute, et qui était expérimentée depuis 2016, est désormais pérennisée.

2. La ligne 47 assure en journée une liaison vers Carros, via Saint Jeannet et Gattières. En complément de la ligne Express 1 créée l'an passé qui relie la Zone Industrielle de Carros le matin et le soir, la 47 au départ de la gare routière de l'Ara circule toute la journée dans cette même direction en passant notamment par le chemin de Sainte Colombe. Une bonne nouvelle, notamment pour les lycéens habitant l'Est de la Commune.



Un triporteur pour vos déplacements !

Une nouvelle activité a vu le jour cet été à Vence : le triporteur électrique de Cyl Vence propose aux Vençois et à nos visiteurs de circuler de manière écologique et ludique. Le drôle d'engin à 3 roues peut prendre en charge jusqu'à 2 adultes et un enfant pour des trajets dans Vence avec un tarif de 2 à 7 euros selon la distance. Le triporteur est à votre disposition 7 jours/7 de 9h30 à 20h hors saison et 9h30 à 23h en été. Il propose également des visites touristiques de Vence de 45 min pour 15 euros ou la livraison de repas le midi. L'habitacle du triporteur accueille par ailleurs des publicités permettant de faire connaître les annonces locales.

Renseignements et réservations : 07 84 98 01 84.



La Métropole propose aussi une aide à la mobilité pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA. Informations sur www.nicecotedazur.org/emploi-pol-ville/le-plie-insertion-emploi/le-plie-aide-la-mobilite

Par ailleurs, les lignes de maillage interne de Vence ont été repensées et de nouveaux ajustés avec des arrêts supplémentaires depuis début septembre.

3. La fréquence de la ligne 46 a été accrue avec un passage toutes les 30 minutes environ. Cette ligne qui relie la Sine au Taude, passe aujourd'hui par l'avenue du Colonel Meyère et la route de Cagnes.

La ligne fonctionne également plus tôt le matin et plus tard le soir.

4. La ligne 48 a vu le jour reprenant les itinéraires des navettes du Suve et de Sainte-Anne. Elle fonctionne 6 jours sur 7 de 9h à 19h.

Le transport scolaire complète le dispositif afin de permettre aux élèves de rejoindre de manière autonome leur établissement.

AUGMENTATION DE 27% DU NOMBRE DE BUS SUR VENCE

BUS VERS NICE SERVICE ÉTENDU DE 5H À 1H DU MATIN

UN BUS VERS LA BANDE CÔTIÈRE TOUTES LES 30 MINUTES

Le transport à la demande se développe à Vence

Afin d'offrir un moyen de transport de proximité en particulier sur les chemins non desservis par les lignes classiques, Lignes d'Azur étend son réseau de transport à la demande. Le principe est simple : sur une zone définie (la zone C3 pour Vence) vous pouvez réserver par téléphone un véhicule qui viendra vous chercher à l'arrêt souhaité et vous emmènera à tout autre arrêt vençois appartenant à la zone. Cette ligne à la Carte C3 fonctionne en continu de 9h à 18h et est notamment étendue vers le quartier de la Sine. Pour consulter la carte C3 et visualiser les arrêts : www.lignesdazur.com/ftp/document/plan-lignes-a-la-carte-c3.pdf. Pour réserver un bus, plusieurs solutions sont proposées :
- Par internet www.lignesdazur.com
- Par téléphone au 0800 006 007 du lundi au samedi de 7h à 19h45.
La réservation peut se faire jusqu'à 1h avant l'horaire souhaité.



ÉDUCATION

Les nouveautés de la rentrée vençoise

En septembre dernier, 1401 petits Vençois ont repris le chemin de l'école, dont 905 en classes élémentaires et 496 en maternelles. Cette année encore, plus de 1000 enfants déjeunent à la cantine, et environ 600 fréquentent les accueils péri-scolaires du matin et du soir.

Les écoles entretenues et aménagées. Le service municipal a profité de l'été pour réaliser les travaux d'entretien, d'aménagement et d'équipement des écoles. On retiendra la pose de sols souples et de rampes pour handicapés à la Maternelle des Baous et à Saint Michel-Toreille, l'installation de doubles ventilateurs dans toutes les classes de l'école élémentaire du Suve et la réfection de l'esplanade arrière et des gradins dans la cour des petits.

A la Maternelle Lei Bigaradié, des travaux de peinture ont été exécutés, de même qu'à l'école Chagall où une baie vitrée a aussi été remplacée.



Fermeture du préau pour créer une nouvelle salle à l'école du Signadour

A l'école du Signadour, la fermeture du préau ouvert a permis de créer une nouvelle salle polyvalente accessible tout au long de l'année pour les activités des enfants.



De plus en plus de bio dans les assiettes

Afin de privilégier le goût et une alimentation saine, les demi-pensionnaires se voient proposer de plus en plus de produits issus de l'agriculture biologique.

En cette rentrée 2019 le pourcentage sera porté à 40% avec des achats respectueux des saisons, notamment pour les soupes désormais au menu comme sollicité par les enfants.

La Ville propose un repas végétarien par semaine.

La lutte contre le gaspillage et l'élimination des plastiques. Vence s'est engagée dans une démarche de réduction des déchets

alimentaires dans les cantines. Pour ce faire, les enfants ont le choix entre des assiettes de différents grammages qu'ils choisissent en fonction de leur appétit. Une pesée des produits mis à la poubelle a aussi été instaurée afin de calculer le taux de refus par plat et de modifier si besoin la composition des menus.

Un «gachimètre à pain» sera aussi installé dans les réfectoires favorisant les prises de conscience, mais également dans le but d'organiser la récupération du pain jeté (ex : nourriture animale...)

Fin des contenants en plastique. Pour ne plus servir d'aliments dans du plastique susceptible de les contaminer, la Commune supprime tous ces contenants (barquettes, brocs...) et les remplace par des récipients en verre ou en inox.

Un carnet de voyage sur Vence distribué aux enfants

Comment faire découvrir et aimer notre belle Commune aux petits Vençois. La Ville et la Station Touristique ont eu la bonne idée d'élaborer un cahier de vacances qui permet aux enfants de mieux connaître la ville et son patrimoine. Devinettes, dessins, chasse aux monuments, coloriages... le tout sur le thème de Vence la Jolie. Une belle façon de s'instruire tout en s'amusant !

De nouvelles activités péri-scolaires

Depuis la rentrée, les activités proposées aux enfants dans le cadre des accueils péri-scolaires du soir et du mercredi ont repris. Pendant les congés de la Toussaint, les plus petits (3 - 6 ans) ont notamment participé à des animations en lien avec le festival «Art et Tolérance». Les 6 - 11 ans, quant à eux, ont évolué autour du thème «Apprendre à vivre ensemble» avec des projets artistiques, sportifs ou culturels (A la découverte de Miro). Ils ont participé à des grands jeux (Jeu de l'oie à la découverte des albums du prix littéraire des Accueils de Loisirs 06, chasse au trésor, olympiades coopératives avec les enfants de Passeport Vacances...). Pour les plus sportifs inscrits au "Passeport Vacances", les journées se sont organisées autour de la pratique de sports collectifs, jeux de raquettes, jeux d'opposition, course d'orientation et d'une sortie trampoline au Jump XL de Cannes.



Les enfants se mobilisent pour nettoyer la nature

Chapeau bas aux enfants d'une classe de CM1 / CM2 de l'école Saint Michel-Toreille qui ont participé le 27 septembre dernier à la journée «Nettoyons la Nature» organisée par les services de la Ville, l'association Papillon Lune et le groupe Leclerc. Avec conviction et détermination, ils ont arpenté les abords du Malvan ramassant les déchets jetés en pleine nature par des individus peu scrupuleux. Espérons que ce bon exemple donné par les enfants fasse réfléchir ces adultes dénués de conscience écologique et de respect pour les autres.



Le Forum des Métiers

Pour la quatrième année à Vence, le Forum des Métiers organisé par le Conseil Municipal des Jeunes de Vence confirme toute son utilité par une fréquentation soutenue. Tout au long de la journée, les jeunes souvent accompagnés par leur famille ont pu découvrir de nombreux métiers. Les professionnels présents avaient à cœur de partager leur expérience et de transmettre leur passion en répondant à toutes les questions. Belle réussite pour ce rendez-vous qui donne l'opportunité aux participants d'envisager plus concrètement et sereinement leur futur professionnel.



La rentrée universitaire se fait aussi à Vence

Le 7 octobre, la Villa Alexandrine a accueilli pour la rentrée 2019 les étudiants de DU et Licence Pro Guide, Master 1 & 2 Management de l'Art et de la Culture. (Vence accueille désormais un Master complet qui gagne une place au classement des meilleurs masters, avec une 12^e position) Cette promotion dite Jean-Charles Blais nourrit nos cursus des nombreuses influences artistiques vençoises sous la direction de Jean-Baptiste Pisano.



Les diplômés mention Très Bien félicités

Félicitations aux collégiens et lycéens qui ont brillé lors des dernières épreuves du Baccalauréat et du Brevet, et ont décroché en juin dernier la Mention Très Bien !

En octobre, une petite cérémonie a été organisée par la Ville en leur honneur afin de mettre en lumière leurs bons résultats, fruit d'un travail assidu. Ils se sont vu remettre un bon d'achat culturel d'une valeur de 50 euros.





Philippe Dereux



Louis Pons



LA GALERIE CHAVE au Centre Pompidou de Paris

Bien connue des Vençois et des passionnés d'art et de culture, la Galerie Chave a été fondée en 1947, 13 avenue Isnard par Alphonse Chave. Jusqu'à son décès en 1975, il mena une double activité de marchand de tableaux dans sa galerie et de marchand de jouets et de matériel pour les arts dans son bazar voisin. Son fils Pierre Chave, lithographe et éditeur d'ouvrages à tirage limité reprit le flambeau en 1975, mettant en lumière à travers de nombreuses expositions, le travail de créateurs connus ou moins connus, suivant un itinéraire cohérent et original en dehors de tous regroupements, tendances répertoriées et modes artistiques.

Sur les cimaises et de haut lieu de l'art insolite et de l'édition de livres illustrés, ont été dévoilées les

œuvres d'artistes singuliers comme Henri Michaux, Jean Dubuffet, Max Ernst, Eugène Gabritschevsky, Man Ray, Georges Ribemont-Dessaignes, Dado, Fred Deux, et **actuellement Louis Pons à qui une exposition est consacrée jusqu'au 30 novembre prochain.**

A l'honneur au Centre Pompidou
Dans le cadre de la rotation annuelle des expositions-dossiers thématiques présentées dans le parcours des collections, le Musée National d'Art Moderne rend hommage à quelques-uns des grands marchands d'art moderne et contemporain, actifs en France de 1905 à la fin des années 1960.

Alphonse Chave qui a créé puis dirigé sa galerie vençoise pendant 28 ans y tient une place de choix. Le 5^{ème} étage du prestigieux Centre

Beaubourg retrace son parcours et expose de nombreux artistes dont les créations furent jadis accueillies dans notre cité des arts.



**Galerie Chave - 12&13 avenue Isnard
Tel : 04 93 58 03 45
www.galeriechave.com**

PAROLE À L'OPPOSITION

GRUPE "POUR VENCE"

Le « syndrome vençois » est dangereux pour Vence. Le groupe que j'ai l'honneur de présider, agit dans la fidélité au mandat reçu des vençois en 2014 et je l'en remercie sincèrement. Notre action d'adjoints ou de conseillers jusqu'en 2017, puis hors de la nouvelle majorité de 2017, est totalement guidée par l'intérêt des vençois. Dans cet esprit, nous avons engagé et soutenu des actions majeures pour Vence et l'actualité en témoigne : L'ancienne gendarmerie, propriété du Département, mise à disposition pour que la ville réalise notre Centre culturel, les Nuits du sud qui bénéficient d'une subvention exceptionnelle du Département depuis 2017 ou encore le Projet Chagall, dont j'avais divisé par 2 en 2016 la superficie initialement programmée et qui reste un sujet majeur pour l'avenir.

Sur la fiscalité, notre groupe s'est fortement opposé à la création de l'impôt foncier Métropolitain, mais le Maire et le député ont donné leur accord à la Métropole... vous constatez la hausse significative de votre avis d'imposition. L'actualité c'est aussi la campagne municipale. Notre ville doit sortir du cercle infernal des fusions. C'est ma conviction et je sais de quoi je parle... Or, le « syndrome vençois » est en marche... avec la multiplication des candidats. Certains sans vision, sans expérience ou très partielle. Notre groupe a œuvré pour rassembler et aussi pour ramener à la raison notre collègue Scalzo. Nous nous heurtons au mur des ambitions personnelles : Au moins 8 listes se profilent qui conduiront immanquablement et mathématiquement à une fusion au second tour. Dès lors, après une longue réflexion, ma décision s'est imposée, je ne conduirai pas, dans ce contexte, une liste aux municipales. Un Maire mal élu, n'a ni la légitimité nécessaire, ni l'équipe pour agir face au poids de Nice. Il est une sorte d'administrateur pour le

**Anne SATTONNET
Conseillère Municipale,
Conseillère Métropolitaine,
Vice Présidente du Conseil
Départemental**

GRUPE "RASSEMBLEMENT NATIONAL"

L'heure est au bilan, les majorités successives ont quelques soucis à se faire, le rapport de la cour des comptes régionales ne leur est pas favorable. Il n'y a pas que ça, les travaux de la place du grand jardin sont pour moi une interrogation, car malgré mes demandes je n'ai pas pu voir les derniers plans. Il faut ajouter que j'ai réclamé une consultation au moment de cette élection municipale que nous préparons, au lieu d'une décision prise sur un échantillonnage insuffisant, sans résultat. A Vence on pratique beaucoup la chaise musicale, les adjoints changent de poste et quittent la majorité, d'autres restent mais ne partagent pas les décisions de leur leader, d'autres encore dans l'opposition maintenant se montrent bien moins critique qu'il faudrait. Et pour cause puisqu'ils ont approuvé en leur temps les projets et budgets en place

**Jean-Pierre DAUGREILH
Conseiller Municipal
Conseiller Régional**

GRUPE "UN TEMPS D'AVANCE"

La démocratie participative made in municipalité 2019

Le paysagiste du projet, Monsieur Mus avait dessiné l'embellissement initial de la place du grand jardin. Des points devaient être revus d'après l'équipe municipale de la majorité. Finalement, les travaux ont été précipitamment commencés alors qu'aucun projet final n'a été présenté. Et, aujourd'hui, les seules indications que nous avons, sont inscrites sur un panneau d'affichage indiquant toutes les entreprises qui participent aux travaux de la place.

Toutefois, beaucoup de questions restent en suspens : Il y a-t-il eu une commission de travail? Des points du projet ont été revus, de ce fait, des modifications ont-elles été apportées au projet initial? Si oui, Mus les a-t-il acceptés? Peux-t-on connaître le coût de chaque entreprise intervenant sur le site? Avec l'embellissement, les nuit du sud, sont-elles toujours d'actualité sur la place? Est-ce que les 840 000 euros tiennent compte des imprévus? Combien coûtera l'entretien de la place?

D'autre part, nous avons du mal à comprendre qu'on réunit des élus à des appels d'offres MAPA pour 20 000 euros et que la mairie acceptent un accord cadre de 840 000 euros pour l'embellissement de la place sans concertation avec les élus.

De plus, un imprévu a été révéilé et non comptabilisé dans les 840 000 euros : l'exonération légitime des droits d'occupation du domaine public.

**Marie-Laure MAUREL
Conseillère Municipale**

A quelques mois de la fin du mandat, force est de constater qu'il n'y a plus de majorité municipale pour mener à bien les affaires de la ville. Le premier adjoint a officiellement abandonné son poste fin septembre. D'autres adjoints et conseillers municipaux sont sur le point de rendre leurs démissions, quittant les uns après les autres le navire « municipalité Le Lan » qui prend l'eau de toute part. Mais finalement, que pouvait-on espérer d'autre avec cette municipalité mal née. Un groupe recomposé à la manière d'une fusion de liste de troisième tour, avec des élus de la majorité et des élus de l'opposition laissés à l'abandon après la démission, dès 2015, de leur ancienne tête de liste, Régis Lebigre.

Pour sauver les apparences, Madame la maire s'invente aujourd'hui un bilan, dont tout le monde sait très bien qu'il s'agit de l'aboutissement de projets lancés bien avant sa prise de fonction. Le tirage à elle de la couverture va même jusqu'à s'arroger le succès de l'édition 2019 des Nuits du Sud. Quand on sait qu'elle a passé deux ans à tout faire pour enterrer définitivement la plus populaire des manifestations culturelles de notre Cité des Arts, un Festival qui fait rayonner Vence au niveau National, on se demande bien qui pourra être dupé par ses manœuvres de communication électorales. Reste que l'essentiel dans tout cela n'est pas pris en compte. L'essentiel c'est Vous, les Vençois.

Ce que l'on retrouve dans un sondage réalisé fin 2018 sur Vence : Vous sentez-vous écouté par votre municipalité ? Réponse : Non pour 81%. Je souhaite que dans quelques temps, vous soyez 81% à dire Oui !

**Patrick SCALZO
Conseiller Municipal**

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes a laissé de marbre la Majorité. Des explications floues sur

les comptes, une dette qui grimpe, + 242 500 euros pour les fluides : Réponse de la Majorité « On va y réfléchir » + 35 millions de surcoût financier : Prions pour qu'aucun organisme ne s'écroule !

Le Pra-Julian : L'engagement pluriannuel de la Région se fait attendre (3,7 millions) : Selon la Majorité, la ville a les « reins solides ». On va bétonner au Malvan : c'est comme ça, c'est la Loi » Un leitmotiv insupportable et tellement pratique. Quel sera le coût total de l'aménagement du Grand Jardin? 840 000 euros ? Comprend-t-il l'indemnisation des commerçants, les nouveaux éclairages, l'indemnisation des frais de justice pour les résidents du Parking Marie-Antoinette... Depuis 2014, PLU, Tourisme, Culture, Habitat, Voirie, Environnement, Politique de la Ville et du cadre de vie sont passés sous le contrôle de notre Chère Métropole au nom de la Mutualisation, dès janvier, c'est autour de la compétence de l'Eau : Pariens qu'une augmentation du coût se profile ! Cependant, restons optimistes. « Toutes choses sont possibles pour celui qui croit. » Amiel Et je crois en Vence.

**Catherine YOT
Conseillère Municipale**

Depuis 2008 à travers mes mandats successifs j'ai la chance de mettre mes compétences au service de Vence. Certains de mes projets ont été mis en œuvre mais sur l'essentiel (bétonnage, énergie, anticipation face au changement climatique) je n'ai pas été écouté. Je ne me suis pas plaint, ni à travers mes votes ni dans la presse. L'an prochain je solliciterai vos suffrages. Par souci d'honnêteté et de transparence, je dois reprendre ma liberté. C'est pourquoi j'ai démissionné de mes fonctions d'adjoint et quitté la majorité municipale.

**Patrice MIRAN
Conseiller Municipal**



L'ÉTÉ VENÇOIS en images

L'automne est déjà de retour mais les meilleurs moments de l'été vençois restent dans nos pensées. Cette année, **les nocturnes des commerçants organisées par les "Vitrines de Vence"**, ont de nouveau connu un très beau succès. Chaque mardi, dans la douceur des mois de juillet et août, nombreux furent les Vençois et vacanciers à flâner en soirée dans l'avenue Marcellin Maurel jalonnée de dizaines de stands proposant des objets de décoration, bijoux, artisanat, gourmandises et vêtements...

Renforçant l'ambiance festive et décontractée tant appréciée lors de ces rendez-vous estivaux, **deux soirées "On danse à Vence"** ont réjoui les amateurs de salsa, rock et musique

variée. Sur l'Allée des Fleuristes en face des terrasses bondées du Grand Jardin, ou encore place du Peyra et place Clemenceau, l'espace public s'est transformé en piste de danse improvisée, où débutants et danseurs confirmés ont enchaîné les pas en rythme et avec bonne humeur.

L'été 2019 fut aussi marqué par **la très belle 22^{ème} édition des Nuits du Sud**.

Malgré l'annulation du concert attendu de Gilberto Gil pour cause d'intempéries, le festival a décliné, sur 6 soirées, une programmation de grande qualité qui a su attirer un public nombreux (près de 17 000 festivaliers). Lucky Peterson, Eagle Eye Cherry,



Du côté des traditions, Vence a célébré au début du mois d'août **la Sainte Elisabeth, fête patronale** appréciée par de nombreuses familles qui aiment notamment se retrou-

ver autour des grandes tablées conviviales pour déguster le fameux festin des raviolis préparé avec soin par les bénévoles du Comité des Fêtes.

Forte de ces événements mais aussi d'autres rendez-vous tels que le **Salon Antiquités - Brocante et les expositions, notamment celle consacrée à Arman au Musée de Vence ou encore l'espace muséal Gombrowicz**, la saison touristique 2019 a tenu toutes ses promesses.

L'incontournable chapelle Matisse ou encore la cathédrale de Vence qui a vu sa fréquentation presque doubler par rapport à la saison dernière en ont été les points fondamentaux.



Forte affluence au Forum des Associations

En septembre, les parkings de la piscine et de la médiathèque ont réuni la majeure partie des associations vençoises qui profitent chaque année de ce rendez-vous pour mieux se faire connaître. L'objectif fut atteint pour nombre d'entre elles puisque tout au long de la journée, les Vençois et habitants des communes voisines en quête de nouvelles idées pour occuper leur temps libre ont afflué, flânant à la découverte de loisirs variés, assistant aux démonstrations toujours parlantes, et profitant du Forum pour s'informer et s'inscrire. Par ailleurs, le sport, le dynamisme des associations et de leurs bénévoles actifs furent aussi à l'honneur lors de la remise de médailles et de coupes aux associations et aux sportifs de l'année.



Commémoration de la Libération de Vence

Le 27 août, Vence prenait le temps du souvenir pour les célébrations du 75^{ème} anniversaire de sa Libération. Au Col de Vence, puis au Monument de la Résistance et au Monument aux Morts, les élus, les associations patriotiques et les Vençois ont rendu hommage à toutes celles et ceux qui ont combattu au prix de leur vie.



Malheureusement, début octobre, une figure du monde des Anciens Combattants s'est éteinte à l'âge de 96 ans. René Ruchon engagé dans la campagne de France en 1944, la campagne d'Alsace, la campagne d'Allemagne, avait ensuite combattu en Indochine où il fut grièvement blessé. Décoré de la Croix de Guerre 1939-1945, de la Médaille Militaire, Médaille Coloniale de combattant volontaire et de la Légion d'Honneur, il était aussi très investi dans la vie vençoise notamment comme Conseiller et Adjoint à la Sécurité sous les Municipalités de Jean Maret et de Bernard Demichelis.



9 400 passages ont été enregistrés au bureau d'information touristique, soit un niveau de fréquentation dans la moyenne des Offices de Tourisme de la région, qui témoigne du dynamisme local, malgré un contexte en pleine mutation.



Agenda

LES ÉVÈNEMENTS À NE PAS MANQUER



■ Chaque jour, venez découvrir l'offre d'un commerce dans le **Calendrier de l'Avent**.

■ Du 13 au 31 décembre, Place du Grand Jardin participez sous le chapiteau aux **ateliers, aux spectacles, et bourses aux jouets**.

■ Du 14 au 25 décembre 10h à 19h, retrouvez le **marché de Noël des commerçants et artisans** pour des idées cadeaux originales (Nocturne le 21 décembre jusqu'à 22h - Place du Frêne & Place du Peyra)

■ Les 7 - 14 & du 21 au 24 décembre Place Clemenceau, amusez-vous à la **Cité des enfants** : activités manuelles, jeux en bois et de sociétés & spectacles gratuits !

■ Du 21 au 24 déc., Pl Maréchal Juin, profitez en famille des **animations de Noël**.

NOËL À VENCE

DU 3 AU 31 DÉCEMBRE

Feu d'artifice, marché de Noël, humour, gourmandises, ateliers, jeux, spectacles et concerts émerveilleront petits et grands dans la magie de Noël !

La convivialité autour de l'art et de l'artisanat pour des cadeaux originaux, des ateliers cuisine et bien-être, un espace pour les enfants au cœur de la cité historique ; tous les ingrédients seront réunis pour partager une heureuse fin d'année.

Ne manquez pas l'**illumination de l'Etoile des Baous** le 3 décembre, l'**illumination de la ville** le 7 décembre, le **défilé déguisé** le 13 décembre suivi de l'inauguration du deuxième festival de Clowns Burlesques, le **feu d'artifice** le 21 décembre suivi de la soupe à l'oignon, l'**arrivée du Père Noël** le 24 décembre, et le **bal populaire sous le chapiteau** le 31 décembre.

Du 13 au 28 décembre 2019

LES HURLUBURLESQUES

2^{ème} Festival International des Clowns
Par la Cie Mammifères Marrants

La Compagnie Mammifères Marrants pose de nouveau ses valises et costumes à Vence avec son festival Les Hurluburlesques, un rendez-vous incontournable pour rire aux éclats entre amis et en famille !

Reconnu pour l'éclectisme et l'originalité de ses représentations, le festival accueille le meilleur de la création dans le domaine des clowns. Il repose sur une programmation internationale de qualité qui rassemble toutes les générations car le rire n'a pas d'âge.

Le **samedi 23 novembre à 11h** sur le Belvédère Fernand Moutet, venez découvrir le programme détaillé des spectacles clowns, burlesques, visuels et musicaux qui se tiendront sous le chapiteau du Grand Jardin du 13 au 28 décembre.



AGENDA : CET HIVER À VENCE

■ **25^{ème} Rencontres Culture et Cinéma**
Du 6 au 11 novembre 2019
Programme : www.culture-cinema.com

■ **Journée des droits de l'enfant**
Vence fête les 30 ans de la convention internationale des droit de l'enfant
le **mercredi 13 novembre** à 16h30
place Clemenceau.

■ **Expositions sur grand écran au Cinéma de Vence**
Vendredi 15 novembre : Léonard De Vinci, l'histoire complète

■ **Festival Art & Tolérance**
Du 14 au 19 novembre. Inauguration le 14 à 18h, Chapelle des Pénitents Blancs.



■ **Syrinx accueille les Jeunes solistes**
Le 17 novembre à 18h30, Cathédrale Lise Dor, Juliana Plançon & l'Orchestre Symphonique du Conservatoire de Vence - www.syrinxconcerts.com

■ **Exposition Arman "Nouvel état des choses" jusqu'au 15 décembre & Conférence "Accumulation, destruction... des tas d'Arman"** le 23 novembre à 15h, Villa Alexandrine.

■ **La 4^{ème} Nuit du Volley au profit du Téléthon**
Le 29 novembre à partir de 17h30, Salle Falcoz par le Vence Volley Ball

■ **Dons du sang**
Le 30 novembre de 8h30 à 13h, Ecole des Baous, et 8 janvier de 14h à 19h, Esplanade Maréchal Juin

■ **Pièce de Théâtre "LA SURPRISE"**
par la compagnie "Les Fous du Château", le 30 novembre à 20h30, salle des Meules.

■ **Concert caritatif de l'Orchestre Symphonique des Arts**
Le 1^{er} décembre. Au profit de la recherche sur les cancers infantiles, par les Lions Clubs Vence les Baous et Les Balcons de Provence.

■ **Illumination de l'Etoile des Baous**
Par le Lions Club et les enfants
Le 3 décembre à 17h30, Belvédère Fernand Moutet.

■ **Bourse aux jouets**
Le 5 décembre de 9h à 18h salle des Pompiers.

■ **Téléthon**
Du 6 au 8 décembre
Ouverture le 6 à 18h, Salle J. Falcoz.

■ **Concert : Syrinx accueille L'ensemble de Mme Croche**
Le 8 décembre à 18h30, à la Cathédrale www.syrinxconcerts.com.

■ **Concert « Tangòk »**
Partage musical et esthétique autour du tango par le Duo d'accordéons Adàm Mòser & Miquèu Montanaro & L'ensemble « Azimut » du Conservatoire
Le 14 décembre à 18h30, Conservatoire.

■ **Goûter de Noël pour les Seniors**
Le 18 décembre à la Salle Falcoz à partir de 14h.

■ **Spectacle & Thé dansant Seniors**
Le 26 décembre à 14h, Chapiteau du Grand-Jardin, par le Conseil Municipal des Jeunes.

■ **Cérémonie des vœux du Maire & du Conseil Municipal aux Vençois**
Le 11 janvier à 10h30, Gymnase Dandréis.

■ **Concert : Syrinx accueille Marie-Josèphe Jude**
Le 12 janvier à 18h30, à la Cathédrale.

Tout l'agenda sur www.vence.fr.



CONFÉRENCES "SCIENCE POUR TOUS"

Vence accueille une série de conférences scientifiques proposées par l'association "Science pour tous 06" composée de chercheurs et enseignants-chercheurs de haut niveau exerçant au sein d'organismes réputés tels que le CNRS ou l'Université de Nice Côte d'Azur.

Sur des sujets environnementaux et d'actualité, ces rencontres permettent aux participants d'enrichir leurs connaissances scientifiques en interaction avec des spécialistes dans les domaines concernés. L'association intervient dans tout le Département et sera présente à Vence les :

● **Vendredi 29 novembre, 19h**
Faut-il craindre un gros séisme sur la Côte d'Azur ? par Françoise Courboux.

● **Jeudi 12 décembre, 19h**
Sommes-nous seuls dans l'univers ? : la Vie des étoiles et de leurs planètes, par Andrea Chiavassa.

● **Jeudi 16 janvier 2020, 18h30**
Une lecture intégrée des composantes des risques naturels : exemples des incendies de forêt et des inondations, par Pierre Carrega.

● **Jeudi 13 février 2020, 18h30**
Des plastiques et des hommes : peut-on se passer des matières plastiques ? par Patrick Navard

● **Jeudi 5 mars 2020, 18h30** (le thème de la conférence sera communiqué ultérieurement)

● **Jeudi 16 avril 2020, 18h30**
Que nous réserve l'ordinateur quantique ? par Olivier Alibard

● **Jeudi 14 mai 2020, 18h30**
Comment les champignons envahissent la terre ? par Agnese Seminara



● **Jeudi 18 juin 2020, 18h30**
Les polluants chimiques perturbateurs endocriniens : un risque pour la santé dans notre environnement quotidien ! par Patrick Fénichel.

Conférences gratuites, Salle de l'Europe à la Villa Alexandrine, place du Grand Jardin.

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE
Week-ends et jours fériés
www.3237.fr

MÉDECINS DE GARDE À VENCE
09 69 32 33 10

NUMÉROS SERVICE D'URGENCE
FRANCE - EUROPE : 112

POLICE MUNICIPALE : 04 93 58 32 32

VENCE TAXIS Numéro unique : 04 93 58 11 14

DÉCHETTERIE DE VENCE : 04 93 58 66 37
Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (fermée le mercredi) et le dimanche de 8h à 12h.

La Vie de Vençois

Le journal La Vie de Vençois est en ligne sur www.vence.fr.
Directeur de la Publication : Stéphane Charpentier
Directrice de la Communication : Corinne Korchia
Rédaction & conception graphique : Patricia Boisard
Impression : Imprimerie Trulli - Vence
ISSN : 1168 4550
Crédits photos : Mairie de Vence, Adobe Stock.